cHoRéDaNsE et LoIsIrS

Photo obligatoire

Boulevard Sadi Carnot
91490 Milly la Forêt
✉- choredanse.milly@gmail.com

Fiche d'inscription adhérents mineurs

année 20…….../20……..

Renseignements concernant l'enfant adhérent(e)

NOM ……..……**Prénom** ……..

Date de naissance ……..……..…

Adresse n° et rue ……

Ville …… **Code postal** | | | | | |

Activités pratiquées dans l'association : 1/ …….

2/ ……. **3/ …….**

Renseignements concernant le responsable légal

NOM …… Prénom ……

Adresse (si différente de l'adhérent) ……..
……

Communication : mail/ téléphone/ Whats'App

Mail 1 parent/ ou responsable ✉

Mail 2 parent / ou responsable ✉

Autre mail si besoin ✉

Pour faciliter la transmission rapide d'une information, nous utilisons le réseau WhatsApp en mode « groupe par cours ». Votre numéro de téléphone sera intégré au groupe. **En cas de refus, il vous appartient de « quitter » par vous-même le groupe. Notez que dans ce cas, vous ne disposerez plus de toutes les informations importantes.**

Nom / lien avec l'enfant ou la famille	numéros(s) de tel
1	**1**
2	**2**
3	**3**

En cas d'urgence :

Vous serez contactés selon les informations que vous nous avez communiquées. En cas d'accident ou de malaise grave, la procédure d'urgence consiste à appeler le 15 (0u 112). Le médecin régulateur du SAMU devient alors responsable des suites à donner. Il décide de la conduite à tenir, du lieu et mode de transport à mettre en place.

Autorisation de droit à l'image

Lors des activités régulières, spectacles, bals, fêtes de l'association, sorties, votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé par des membres de l'association, du public, des médias locaux …Selon la loi, une autorisation de droit à l'image est obligatoire.
En cas de fête ou de démonstrations, l'association s'autorise le droit d'exclure toute personne qui refuserait le droit à l'image, et ce, afin de ne pas pénaliser les autres membres du groupe.
Il est rappelé que ../.. *Le site de la CNIL précise : "Lorsque la capture de l'image d'une personne a été accomplie au vu et au su de l'intéressée sans qu'elle s'y soit opposée alors qu'elle était en mesure de le faire, le consentement de celle-ci est présumé". »*

Attestation à remplir

Je soussigné(e)_____
responsable de l'enfant (nom et prénom) : _____

Accepte qu'il soit photographié et filmé lors des activités régulières de l'association, et pendant les fêtes et sorties organisées par l'association : ……. **(écrire OUI ou NON)**

Je note que ces images (photographies et vidéos) pourront être utilisées pour :

- les affichages et les documents publicitaires de l'association
- les publications diverses : revues associatives, municipales, et journaux locaux
- les sites internet de l'association et des municipalités
- les publications sur les réseaux facebook et Instagram de l'association et des communes locales

Signatures parent / représentant légal

Allergies / Santé

- Allergie alimentaire : non * oui * lesquelles ……
- Allergie produit de soin: non * oui * lesquels ……
- Traitement médical spécifique éventuel : (asthme, ou autre) non * oui* ……

Documents à fournir :

- La fiche d'inscription (en double exemplaire) **avec photo**
- **Attestation OU certificat d'aptitude**
- le paiement de l'adhésion au club (encaissement dès l'inscription)
  le paiement de la cotisation à l'activité choisie *cotisation annuelle/trimestrielle/ carte de cours*
- Moyens de paiements : chèques, espèces, virement, CB via Hello Asso
- Association conventionnée ANCV (chèques vacances , coupons sport)
- Conventionnée bons CAF et dispositif pass'sport *(ce dernier est à remettre impérativement **avant fin septembre)***
- **Le contrat d'engagement signé pour les groupes Classe concours et Groupe Cheerleading Compétition**

Réservé gestion interne

dossier :	*adh :*	*cotis :*	*autre :*

Informations complémentaires:

- **Le règlement intérieur** de l'association est consultable sur le site internet ; Toute inscription vaut acceptation
  - Tous les enfants présents doivent se conformer aux consignes des responsables de l'activité, garants de la sécurité et du bon fonctionnement de l'atelier.
  - En cas de désaccord avec l'animatrice, les parents pourront en discuter en dehors du cours, mais ne sont pas autorisés à contredire l'animatrice devant les enfants, ni sur le groupe collectif whatsApp
  - Le non respect de ce point pourra faire l'objet d'un renvoi immédiat, sans dédommagement

- **Tenues vestimentaires :** La pratique nécessite le port, les jours d'entraînement, d'une tenue adaptée à l'activité … et aux salles. Les informations sont transmises lors de l'inscription et consultables sur notre site.
- **Classe concours et Cheerleading compétition :** voir contrat d'engagement avec consignes et obligations
- **Démos et sorties :** Certains groupes peuvent être appelés à participer à des animations, fêtes, ou organisations sportives des clubs des alentours. Aucune obligation de participation mais la confirmation de participation est demandée. Le planning est réactualisé régulièrement selon les informations reçues. Pensez également à le consulter sur le site, et les notifications sur le groupe whatsApp. Horaires et lieux de RV sont communiqués dès que nous le pouvons.

L'association fournit la majorité des tenues pour les défilés et les représentations, mais un vêtement spécifique peut parfois être demandé pour une chorégraphie précise, pour le gala ou une sortie; un petit nécessaire à coiffure sera à prévoir (brosse à cheveux personnelle) Prévenir en cas d'allergie à la laque ou produit de maquillage ; Arrivée coiffé(e) selon la demande du professeur

Je soussigné(e)_____reconnais **avoir pris connaissance des modalités ci-dessus**

Signatures parent / représentant légal

Attestation d'aptitude à la pratique de l'activité :

*La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et ses textes d'application ont introduit de nouvelles dispositions du code du sport relatives au contrôle médical préalable à la pratique du sport . Dorénavant, à l'exception des **disciplines à contraintes particulières**, pour obtenir ou renouveler une licence et participer à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique sportive n'est plus obligatoire **sauf si la fédération en question l'exige.***

Vous pouvez trouver le questionnaire de santé en ligne, et générer l'attestation médicale autorisant la pratique du sport, sur :
Simulateur - Vous faut-il un certificat médical pour pratiquer un sport ? - service-public.fr
https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical#main

Je soussigné (e) ……
Atteste sur l'honneur que le mineur…… sous ma responsabilité et moi-même avons pris connaissance du questionnaire de santé, et :
(cocher la case correspondante)

☐ ***Avoir fourni un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse***
- Obligatoire dans tous les cas pour classe concours et compétition (dès inscription)
- Obligatoire si j'ai répondu « oui » à l'une des questions du QS-Sport

☐ ***Avoir fourni l'attestation générée via le formulaire en ligne***

☐ ***Atteste que l'enfant a répondu « NON » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé « QS- Sport »***

Signatures parent / représentant légal